

DECISION MODIFICATIVE N°1 – Annexe 2025
BUDGET CCAS 2025 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 31/10/2025
Reçu en préfecture le 31/10/2025
Publié le
ID : 038-263810228-20251029-DELIB252025-DE



		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE ET LIBELLE		Diminution de crédits	Augmentation de crédits
CHAPITRE 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
6042 - Achats de prestations de services	Assurer le paiement du prestataire du marché du portage de repas suite à l'augmentation significative des commandes de repas des bénéficiaires qui s'élève à + 30,64 % en 2025 par rapport à l'année 2024		40 000,00 €
Sous-total chapitre 011		0,00 €	40 000,00 €
CHAPITRE 65	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
65888 - Autres charges diverses de gestion courante - Autres	Provision inscrite au budget primitif 2025 pour faire face à d'éventuelles charges imprévues – Crédits non consommés	40 000,00 €	
Sous-total chapitre 65		40 000 €	0,00 €
	TOTAL	40 000,00 €	40 000,00 €